



FICHE SIGNALEMENT VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT : COMMENT SIGNALER DES FAITS ?

Si vous avez **CONNAISSANCE DE FAITS** de violences sexuelles entre mineurs, entre majeurs ou entre majeurs et mineurs, ou si vous êtes **TÉMOIN**, vous avez obligation de les signaler.

2 RÉFLEXES COMPLÉMENTAIRES À AVOIR

1

Conseiller à la victime ou à ses parents de **porter plainte** :
appeler le **17** (Police ou gendarmerie)
ou le cas échéant le **116 006** (N° national d'aide aux victimes).

2

- **Signaler les faits au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) où se sont déroulés les faits**, par téléphone et par mail.
Le signalement doit être réalisé immédiatement.

- **Mettre la Cellule nationale SIGNAL SPORT en copie de ce mail** qui informe la Fédération concernée disposant du pouvoir disciplinaire.

119 (appel gratuit et confidentiel), 24h/24 et 7 jours/7.

Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.
Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Lorsque vous envoyez un mail, indiquez :

- Etat civil et coordonnées de la victime
- Etat civil et coordonnées de l'agresseur, si vous en avez connaissance
- Faits détaillés dont vous avez connaissance

Si ce sont des paroles de victimes, indiquez précisément ces paroles, sans analyse de votre part

- Lieu où se seraient déroulés les faits
- Etat civil et coordonnées de la personne qui envoie le mail.

Les contacts en Normandie

Les Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

Pour rappel, tout événement ou accident grave ayant lieu dans le cadre d'une pratique sportive encadrée doit être signalée sans délai au SDJES de votre département.

SDJES 14

Marie PELZ

Inspectrice de la jeunesse et des sports
Responsable du pôle Jeunesse, Sport et Vie associative
sdjes14-sport@ac-normandie.fr
DSDEN, 2 place de l'Europe - 14 200 Hérouville-Saint-Clair
Tél : 02 31 45 95 83

SDJES 27

sdjes27@ac-normandie.fr
24 boulevard Georges Chauvin - CS 22203
27 022 Évreux Cedex
Tél : 02 32 08 96 38

SDJES 50

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
sdjes50-accueil@ac-normandie.fr
12, rue de la Chancellerie - BP 442
50 000 Saint-Lô
Tél : 02 33 06 92 00

SDJES 61

Mickaël BRUNO

Inspecteur de la jeunesse et des sports
Chef de service Jeunesse et Sport
sdjes61@ac-normandie.fr
DSDEN - Cité administrative – CS 40020 - 61 013 Alençon cedex
Tél : 02 33 32 42 96 / 06 18 27 97 69

SDJES 76

Christelle MOL

Référente réglementation des activités physiques et sportives
et protection des pratiquants
christelle.mol@ac-normandie.fr
sdjes76@ac-normandie.fr
5 place des Faïenciers - 76 037 Rouen Cedex
Tél : 06 29 91 10 27

Cellule nationale Signal Sports : signal-sports@sports.gouv.fr